

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ACTIVITÉS DE LOISIR À SAGUENAY

Changements à la suite du passage en zone orange

Saguenay, le 5 février 2021 – La Ville de Saguenay souhaite détailler quelques changements à ses activités de loisir, à la suite du passage en zone orange du Saguenay—Lac-St-Jean et des dernières mesures de santé publique annoncées par le gouvernement du Québec. Ces nouvelles mesures entrent en vigueur dès le lundi 8 février.

Des modifications aux heures d'ouverture et le retour de certains sports sont à noter. Les changements aux horaires seront tous disponibles en ligne dès la fin de semaine sur loisirs.saguenay.ca. La location de salle et les activités intérieures demeurent interdites, en raison des règles en vigueur.

Bibliothèques

L'accès aux rayonnages redevient possible dès le mardi 9 février, en plus de la consultation des revues et l'utilisation de certains équipements, comme les ordinateurs portables. Quelques espaces seront aménagés afin de permettre la consultation et le travail sur place dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et les consignes de distanciation physique. Aucune réservation n'est requise pour les étudiants qui désirent utiliser les espaces qui sont désormais mis à la disposition de tous.

Le service de prêt se fait sans contact, autant pour un emprunt sur place que pour les réservations en ligne. Il est toujours possible de réserver au préalable vos documents et de bénéficier du service de livraison à domicile. Quant aux heures d'opération, les succursales fermeront à 20 h du mardi au vendredi, mais demeurent fermées les dimanches pour une période indéterminée.

Patinoires extérieures

Dès lundi, le hockey sera de nouveau autorisé, mais uniquement pour un groupe de 8 personnes maximum (match à 4 contre 4). Les buts seront replacés sur les patinoires. Le port du masque dans les roulottes ou pavillons de loisir demeure obligatoire. Finalement, la fermeture du soir revient à l'heure régulière, soit 21 h. Les contrevenants qui utiliseraient une patinoire en dehors des heures d'ouverture s'exposent à des amendes.

Anneaux de glace

Les anneaux de glace continuent d'offrir du patinage libre selon les modalités et les capacités maximales déjà en vigueur. Seul changement, l'heure de la fermeture retourne à 21 h, encore une fois pour être conforme aux nouvelles dispositions du couvre-feu.

Arénas - Patinage libre intérieur

Les séances de patinage libre dans les arénas reprennent le 8 février, avec un maximum de 25 personnes sur la glace à la fois. La priorité sera accordée aux personnes qui se seront inscrites en ligne pour les samedis et les dimanches. Du lundi au vendredi, c'est le principe du premier arrivé premier servi qui s'applique.

Arénas - Autres activités de glace

Les autres sports comme le hockey (intérieur), le patinage de vitesse et le patinage artistique demeurent suspendus pour l'instant.

Arénas – Marche

La marche en aréna reprend avec certaines mesures à suivre. Le port du masque est obligatoire en tout temps et la circulation se fera dans une seule direction, pour éviter que les personnes ne se croisent.

Parc de la Rivière-du-Moulin

Pistes de ski de fond, sentiers de raquette et de randonnée pédestre accueillent toujours les adeptes selon les consignes et les horaires du pavillon déjà en vigueur. L'accès au parc sera interdit après 20 h 30. Skieurs et marcheurs devront quitter au plus tard à cette heure.

Mont-Fortin et Mont-Bélu

Les deux centres de ski alpin poursuivront leurs activités avec deux changements : soit un horaire modifié pour le ski de soirée, dont l'horaire revient à la normale avec une fermeture à 21 h. Les cours de ski reprennent selon les modalités de chacune des écoles. La réservation d'une place est obligatoire pour les suivre.

Le Norvégien et Bec-Scie (ski de fond)

À partir du 8 février, les centres offrant du ski de soirée à leur horaire fermeront les lumières à 20 h au Norvégien et à 19 h 30 au Centre plein air Bec-Scie.

Piscines

La piscine du Foyer des loisirs offrira à nouveau les bains libres à partir du mardi 9 février. L'horaire complet est disponible en ligne et la réservation obligatoire.

Centre-Price (badminton et pickleball)

Le badminton et le pickleball libres sont de nouveau disponibles. Seuls les matchs en simple sont autorisés en vertu des règles en vigueur. La réservation est obligatoire (418 698-3200 poste 4152). Les terrains sont disponibles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 15 h 30.

Gymnases et salles d'entraînement

Les salles de conditionnement physique du Centre multisport Nazaire-Girard et du Centre Multisport La Baie rouvrent pour le public. Il s'agit de la seule réouverture à ces endroits. Aucun cours de groupe ne sera autorisé. La fermeture est établie à 21 h afin de respecter le couvre-feu. Le système d'accès libre-service par carte à puce cessera de fonctionner après cette heure. Les vestiaires sont ouverts, mais les douches non-fonctionnelles.

-30-

Info : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél. : 418 698-3350